



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33397>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-33397**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Allauch

Correspondant : MME COZZA Nathalie, Service de la commande publique

Adresse : Place Pierre Bellot BP 27, 13190 Allauch

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@allauch.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CAPTATION, REALISATION, SONORISATION ET RETRANSMISSION EN DIRECT DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE D'ALLAUCH

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de la Commune, 13190 Allauch

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : CAPTATION, REALISATION, SONORISATION ET RETRANSMISSION EN DIRECT DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE D'ALLAUCH L'accord cadre prendra effet à la date de sa notification auprès du titulaire. Il est conclu à compter de la date de sa notification pour une durée de UN (1) AN. Il est renouvelable DEUX (2) fois UN (1) AN par reconduction tacite sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder TROIS (3) ans. Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1, L.2131-1, R. 2123-1 et R.2131-12 du Code de la Commande Publique. La consultation vise la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande, mono attributaire, SANS MINIMUM et AVEC MAXIMUM (en valeur), conformément aux articles L.2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-2, R. 2162-4-2° à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Accord cadre à prix unitaires. Le seuil maximum annuel des commandes est fixé à 20.000 euros H.T.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues en exécution du marché, financées sur le budget communal en ressources propres, sont payées par virement bancaire dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. La variation des prix est fixée dans le CCP du marché. Le titulaire pourra nantir ou céder les créances.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'accord cadre pourra être attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'entreprises dans les conditions fixées au règlement de la consultation.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Une liste de références des prestations exécutées de préférence au cours des trois dernières années. Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique et de son respect des obligations induites par les dispositions du Code du travail notamment au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (incluse dans le formulaire DC2)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/04/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
MAPA240011

Renseignements complémentaires : La visite de la salle du conseil municipal est possible mais ne revêt pas un caractère obligatoire (Modalités fixées à l'article 1.12 du règlement de la consultation).
Jugement des offres : notation sur 100 points avec les critères d'attribution fixés comme suit: valeur technique : 60 points / prix : 40 points. Plis à transmettre obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur www.achatpublic.com. Voie papier interdite. Pour accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur ou déposer un pli , il convient d'aller sur le profil acheteur www.achatpublic.com. Tous les détails de la consultation sont indiqués dans le règlement de la consultation (RC). Le soumissionnaire peut transmettre une copie de sauvegarde dans les conditions fixées au RC. Info négociation : art 3.2 du RC. Critères de jugement des offres et modalités d'analyse des offres : cf. Article 3 du RC. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille - 31, rue Jean François Leca - Marseille 13002 - Téléphone : +33 491134813 / Fax : +33 491811387 - Greffe.ta-marseille@juradm.fr - <http://www.telerecours.fr/>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Commune d'Allauch via le profil acheteur www.achatpublic.com

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_XKkyQQeo5l

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune d'Allauch via le profil acheteur www.achatpublic.com

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_XKkyQQeo5l

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Commune d'Allauch via le profil acheteur www.achatpublic.com

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_XKkyQQeo5l

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats doivent OBLIGATOIREMENT transmettre leur soumission sous version électronique via la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2024